

Q. La surface se contracte?—R. Oui.

Q. Et non l'intérieur, de sorte que la croûte doit casser?—R. Oui, elle se désagrège petit à petit.

Q. La contraction des deux est-elle la même partout?—R. Non.

Q. La croûte sèche à l'air?—R. Oui.

M. Warner:

Q. De quels wagons se sert-on pour transporter le charbon des Etats-Unis sur nos marchés? Sont-ce des wagons ouverts ou des wagons fermés?—R. Pour les transports vers l'Ouest?

Q. Oui.—R. En général, il ne va pas plus loin que la tête des lacs. Là, on le met en tas.

Q. Comment l'apporte-t-on à la tête des lacs?—R. En bateaux.

Q. A partir des Etats-Unis?—R. Je ne sais pas, mais je crois que c'est dans des wagons ouverts.

M. STUTCHBURY: Je crois que M. Logan veut dire à partir de la tête des lacs de Winnipeg.

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Non, je ne veux pas dire cela.

M. STUTCHBURY: Vous voulez parler des fourgons à bascule en acier?

Le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Oui.

M. Lapierre:

Q. Je comprends que pendant la disette de charbon, l'an dernier, les mines de l'Alberta ont expédié du charbon aux Etats-Unis?—R. Oui.

Q. De quelle sorte de wagons s'est-on servi?—R. De wagons fermés.

M. Garland:

Q. Le témoin a-t-il quelque expérience dans le transport et les affaires de chemin de fer?—R. Si vous voulez, je vais d'abord continuer mon exposé général. Sachant ce que nous savions au sujet du marché de Winnipeg, nous nous étions tenus au courant de la situation dans l'Est. Plusieurs exploitants de mines donnèrent des wagons, plusieurs journalistes de l'Ouest aidèrent aussi, le gouvernement de l'Ontario décida de faire certaines investigations, et le gouvernement fédéral offrit son aide. Le gouvernement de l'Alberta convint de donner avis et les démonstrations commencèrent. On transporta du charbon et, d'après les résultats rapportés, on en est évidemment satisfait sur le marché de l'Ontario. Alors on demanda au chemin de fer National s'il pourrait donner des prix de transport permettant d'apporter le charbon dans l'Ontario. Nous avons nos propres idées sur ce que pouvaient être les taux du transport, mais la compagnie de chemin de fer n'a pas tout à fait répondu à notre demande. Elle a fait une enquête à un autre point de vue, pour savoir à quel prix on pouvait transporter le charbon et non si elle pouvait accorder un taux permettant de rendre le charbon sur le marché. Je vais vous lire une lettre reçue par M. H. Stutchbury, de la part de J. E. Dalrymple, vice-président du chemin de fer Canadien-National daté du 10 mai 1923, à Montréal, et adressée à M. Stutchbury, commissaire du commerce de l'Alberta, Château Laurier, Ottawa. En voici le texte:—

“ CHER MONSIEUR,—

Taux du transport du charbon de l'Alberta à l'Ontario

On m'a transmis votre télégramme du 9 courant adressé à notre M. Crombie, touchant ce qui précède.

Nous avons l'intention d'appliquer un taux spécial de \$9 la tonne nette au charbon expédié pendant les mois de mai, juin et juillet, des